

Sommaire

Le projet pilote
Un avenir à découvrir

[Rapport de mise en œuvre préliminaire]



Millennium
Scholarships



Les bourses
du millénaire

CANADA MILLENNIUM SCHOLARSHIP FOUNDATION
FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE

**Publié en 2007 par la Fondation canadienne
des bourses d'études du millénaire**

1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800
Montréal, Canada
H3A 3R2

Sans frais: 1 877 786-3999
Télé.: (514) 985-5987

Web: www.boursesmillenaire.ca
Courriel: millennium.foundation@bm-ms.org

Catalogue avant publication
de la Bibliothèque nationale du Canada

Société de recherche sociale appliquée
Un avenir à découvrir:
Rapport de mise en œuvre préliminaire – Sommaire

Société de recherche sociale appliquée

55, rue Murray, bureau 400
Ottawa (Ontario)
K1N 5M3

Tél.: (613) 237-4311
Télé.: (613) 237-5045

Web: www.srdc.org

Collection de projets pilotes du millénaire (en ligne)

Conception: Luz design + communications

*Les opinions exprimées dans le présent document
sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas
nécessairement celles de la Fondation canadienne
des bourses d'études du millénaire ou d'autres
organismes qui auraient pu soutenir financièrement
ou autrement la réalisation de ce projet.*

SOMMAIRE

Un avenir à découvrir

[Rapport de mise en œuvre préliminaire]



Ce qu'est Un avenir à découvrir ?

Le projet pilote *Un avenir à découvrir* a été mis sur pied par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire en partenariat avec les gouvernements du Manitoba et du Nouveau-Brunswick dans le but de trouver les méthodes les plus efficaces pour accroître l'accès à l'éducation postsecondaire. Le projet s'adresse aux élèves du secondaire en général, mais il consacre aussi un volet aux élèves habituellement désignés comme sous-représentés au niveau postsecondaire : les élèves issus d'une famille à plus faible revenu dont les parents ont fait peu d'études postsecondaires ou n'en ont pas fait.

Un avenir à découvrir tente de remédier aux obstacles suivants à l'accès aux études postsecondaires :

- Méconnaissance des possibilités d'études postsecondaires et des avantages économiques et sociaux engendrés par de telles études ou manque d'information à cet égard chez les élèves et leurs parents;
- Ressources financières inadéquates.

Le projet pilote *Un avenir à découvrir* met à l'essai deux initiatives destinées à atténuer ces deux obstacles.

- **Explorez vos horizons** – Une série de composantes enrichies en matière de formation au choix d'une carrière, dont un volet sur les modèles à suivre et la présentation de renseignements concis sur l'éducation postsecondaire, qui vise à stimuler la réflexion des élèves du secondaire quant aux possibilités de carrière ou d'études postsecondaires qui s'offrent à eux et la prise de décisions éclairées. Cette initiative est appelée *Un avenir à découvrir* au Manitoba et *Explorez vos horizons* au Nouveau-Brunswick. Bien qu'elle fonctionne sous des noms différents, elle met à l'essai les mêmes composantes dans les deux provinces. Toutefois, à moins d'avis contraire dans le présent rapport, *Un avenir à découvrir* fait référence au projet pilote global *Un avenir à découvrir* et non au programme *Explorez vos horizons* du Manitoba.



■ **Fonds du savoir** – Un programme de soutien financier s'adressant aux élèves issus d'une famille dont le revenu est inférieur à la médiane provinciale. Il s'agit d'une garantie préliminaire de l'octroi d'une bourse maximale de 8 000 \$, somme qui est conditionnelle à la réussite des études secondaires et à l'inscription subséquente à un programme d'études postsecondaires. Cette initiative est offerte à certains élèves du Nouveau-Brunswick.

Peu de preuves permettent de déterminer si des initiatives telles que *Explorez vos horizons* et les *Fonds du savoir* seront fructueuses, et c'est pour établir de telles preuves que le projet pilote a été mis sur pied. Les deux programmes ont été conçus et mis en œuvre en tant qu'initiatives pratiques qui pourront ultérieurement être reprises par les gouvernements provinciaux pour accroître l'accès à l'éducation postsecondaire.

Le projet repose sur une conception expérimentale avec assignation aléatoire, méthode considérée comme l'une des plus rigoureuses pour dégager les impacts d'un programme, et prévoit une collecte de données sur chaque participant auprès de nombreuses sources pendant au moins cinq ans et demi. Le but premier de l'étude est de déterminer les impacts des deux initiatives sur la réussite de la première année du programme d'études postsecondaires choisi par le participant¹.

La participation à *Explorez vos horizons* et aux *Fonds du savoir* devrait toutefois engendrer bon nombre d'impacts intermédiaires et à court terme. Ces impacts seront donc eux aussi évalués, dont ceux-ci : meilleure orientation par rapport aux activités futures; sensibilisation accrue aux choix d'études postsecondaires; intérêt plus marqué envers les études secondaires et présence à l'école plus importante; différences dans les choix de cours au secondaire; plus grandes possibilités d'obtenir le diplôme d'études secondaires; changement dans la perception de la valeur des études postsecondaires; changement dans les groupes de pairs (leur composition, leurs orientations et leurs attentes futures); meilleure connaissance des coûts des études postsecondaires et de leur financement; hausse de l'épargne destinée à payer les coûts des études postsecondaires; meilleure certitude quant à la capacité de payer les études postsecondaires.

En plus de l'étude d'impact, on procède à une collecte de données qui permettra d'alimenter la recherche sur la mise en œuvre et de réaliser une analyse avantages-coûts. La recherche sur la mise en œuvre est fondée sur des observations sur le terrain, des entrevues en profondeur avec les employés, des rencontres de groupes de discussion avec les participants et un examen des données sur la participation tirées du Système d'information sur la gestion du projet (SIGP). L'analyse avantages-coûts utilisera les données recueillies auprès de diverses sources afin de

confirmer les avantages relatifs d'*Un avenir à découvrir* du point de vue des participants, du gouvernement et de la société dans son ensemble. *Un avenir à découvrir* produira au moins trois rapports de recherche qui feront état des résultats après l'atteinte de certaines étapes clés du projet.



1 La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a été dotée d'un mandat de 10 ans pour octroyer des bourses à des élèves inscrits à des programmes d'études postsecondaires. Il se peut donc qu'il soit impossible de suivre les élèves jusqu'à l'achèvement de leur programme d'études postsecondaires.

Démarrage d'Un avenir à découvrir

Un avenir à découvrir est le fruit de partenariats entre la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. La planification et la conception préliminaires ont commencé en 2002, mais les partenariats, la planification et le plan de travail du projet ont été réalisés en 2003. La phase principale de conception et de planification du projet pilote *Un avenir à découvrir* s'est déroulée durant l'année scolaire 2003-2004.

Un avenir à découvrir compte parmi les six projets pilotes du millénaire chapeautés par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Ces projets pilotes visent à éprouver l'efficacité et l'efficacité relatives

d'initiatives destinées à améliorer l'accès aux études postsecondaires chez les élèves issus de groupes sous-représentés et à stimuler leur persévérance après leur inscription. Ils sont mis en œuvre avec l'appui des provinces et des établissements d'enseignement postsecondaire.

LES INITIATIVES

Explorez vos horizons

Dans le choix des composantes d'*Explorez vos horizons*, on a tenu compte des conclusions de travaux de recherche, des conseils d'experts du développement de carrière, des programmes d'études et de la transition vers les études postsecondaires, ainsi que des exigences de la méthodologie de recherche. Les six composantes de formation au choix d'une carrière suivantes ont été retenues : Explo-carrière (9^e année), Un avenir en héritage (11^e année), En action vers l'avenir (12^e année), Les ambassadeurs du postsecondaire (de la 10^e à la 12^e année), le site Internet *Un avenir à découvrir* (de la 10^e à la 12^e année) et le magazine Revue @venir (de la 10^e à la 12^e année) (voir le tableau 1). Les trois premières composantes sont mises en œuvre sous forme d'ateliers interactifs généralement présentés dans les écoles, mais en dehors des heures de cours, par des animateurs ayant reçu une formation spécifique.

Tableau 1 : Les six composantes d'*Explorez vos horizons*

Composante	Objectif	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
Explo-carrière	Aider les élèves du secondaire à explorer leurs choix de carrière en fonction de leurs passions et de leurs intérêts. Les élèves réduisent par la suite leurs choix en tenant compte des besoins du milieu de travail, des programmes de formation requis et de leur capacité à satisfaire aux préalables d'études. Dans le dernier atelier, les participants ont l'occasion de présenter leur plan d'études et de développement de carrière à leurs parents ou tuteurs.	Six ateliers de deux heures (12 heures)		
Un avenir en héritage	Aider les parents et leurs enfants à apprendre comment obtenir des renseignements sur le marché du travail et à mieux comprendre le processus de développement de carrière. Élaboré par la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière, Un avenir en héritage consiste en une série d'ateliers en soirée destinés à aider les parents à devenir des « alliés en matière de carrière » pour leurs enfants.		Quatre ateliers de deux heures (huit heures)	
En action vers l'avenir	Aider les élèves à gérer les transitions, à se bâtir et (ou) à accéder à des groupes de soutien, et renforcer leur capacité de résilience pour surmonter les défis.			Quatre ateliers de deux heures (huit heures) plus une séance d'orientation
Ambassadeurs du postsecondaire	Promouvoir l'exploration de carrière et la planification des études en établissant des liens en classe entre des groupes d'élèves du secondaire et une équipe restreinte d'élèves inscrits dans différents programmes d'études postsecondaires ou de formation.	Deux ateliers de deux heures (quatre heures)	Deux ateliers de deux heures (quatre heures)	Deux ateliers de deux heures (quatre heures)
Site Internet <i>Un avenir à découvrir</i>	Fournir des renseignements concis sur les avantages des études postsecondaires et de l'information clé sur les établissements qui offrent ces programmes. On y trouve des faits sur des jeunes au cheminement postsecondaire varié, des données sur les tendances du marché du travail, comme le revenu des Canadiens ayant fait des études supérieures, ainsi que des renseignements sur les études postsecondaires et la formation au choix d'une carrière, en plus de liens vers d'autres sites connexes. Le site offre des renseignements sur les ateliers ci-dessus et leurs calendriers.	Accessible par le biais d' <i>Explorez vos horizons</i> , le site Internet renferme six niveaux d'information liés directement aux composantes d' <i>Explorez vos horizons</i> . Les participants accèdent graduellement à ces niveaux à mesure qu'ils progressent dans les ateliers.		
Magazine Revue @venir	Fournir des renseignements concis sur les avantages des études postsecondaires et de l'information clé sur les établissements qui offrent de tels programmes. Il s'agit d'un complément au site Internet — on y trouve de nombreux recoupements —, tous les participants n'ayant pas accès à Internet de leur domicile.	Deux numéros	Deux numéros	Deux numéros

Durant la première année (point de mire du *Rapport de mise en œuvre préliminaire*), les participants ont eu la possibilité d'assister à une séance d'orientation ainsi qu'à quatre des six composantes de formation au choix d'une carrière.

- La séance d'orientation est la toute première activité d'*Explorez vos horizons*. Elle est offerte au début de la 10^e année. Les participants et leurs parents sont invités à en savoir plus sur le programme *Explorez vos horizons* et à signer une déclaration de participation.
- Les séances *Explo-carrière* sont conçues pour aider les élèves du secondaire à explorer leurs choix de carrière et à élaborer un plan de formation et de carrière adapté à leurs besoins. Le concepteur de *Explo-carrière* (Jobmatics) décrit cet atelier comme une activité visant à appuyer les efforts des participants dans leur exploration de choix de carrière réalistes et adaptés à leur personnalité, ainsi qu'à leur apprendre comment bien se préparer aux études postsecondaires et (ou) au marché du travail après l'obtention du diplôme d'études secondaires.
- Les ateliers *Ambassadeurs du postsecondaire* visent à créer des liens, en classe, entre des groupes d'élèves du secondaire et une équipe restreinte d'élèves plus âgés inscrits dans un programme d'études postsecondaires. On mise ici sur le fait que les ambassadeurs du postsecondaire peuvent directement (à partir d'un programme établi) et indirectement (en qualité de mentors et de modèles à suivre) influencer sur l'exploration des choix de carrière et la planification des études.
- Le site Internet *Un avenir à découvrir* réservé à l'usage exclusif des membres est un outil d'information complémentaire qui permet aux participants d'*Explorez vos horizons* d'accéder à de la documentation détaillée sur la formation au choix d'une carrière et les études postsecondaires.
- Comme il peut être difficile pour certains élèves de participer aux ateliers *Explorez vos horizons* ou d'accéder à un ordinateur ou à Internet, le magazine *Revue @venir* contient sensiblement les mêmes informations que le site Internet. Il est toutefois envoyé par la poste à tous les participants admissibles. Les concepteurs de *Revue @venir* estiment que le fait de poster un magazine à la maison peut favoriser la discussion chez les parents quant aux projets de vie de leurs enfants après le secondaire.

De nouvelles initiatives seront offertes aux participants à la deuxième et à la troisième années : *Un avenir en héritage* en 11^e année et *En action vers l'avenir* en 12^e année. Il y aura encore des ateliers des ambassadeurs du postsecondaire et on continuera de diffuser dans le site Internet *Un avenir à découvrir* et dans le magazine des renseignements concis sur les études postsecondaires.

Fonds du savoir

L'initiative *Fonds du savoir* est mise à l'essai uniquement au Nouveau-Brunswick. Les élèves sont jugés admissibles si le revenu de leur famille (établi selon les déclarations de revenus présentées au moment du recrutement des élèves en 9^e année) est inférieur au revenu familial médian du Nouveau-Brunswick. Un montant de 2 000 \$ est porté au fonds de chaque participant s'il est encore aux études à la fin de la 10^e année, puis à nouveau à la fin de la 11^e année. Un versement final de 4 000 \$ est versé au fonds du participant lorsqu'il obtient son diplôme d'une école secondaire du Nouveau-Brunswick. Les participants aux *Fonds du savoir* accumulent le plein montant de 8 000 \$ pourvu qu'ils obtiennent leur diplôme d'études secondaires d'une école du Nouveau-Brunswick dans un délai de quatre ans après avoir signé la déclaration de participation².

Les participants peuvent retirer 2 000 \$ par semestre (jusqu'à concurrence de 4 000 \$ par année) s'ils s'inscrivent à un programme d'études postsecondaires reconnu par le Programme canadien de prêts aux étudiants au cours des six années suivant la signature de leur déclaration. Après quatre retraits (si le programme d'études postsecondaires compte plus de quatre semestres), les élèves se seront prévalus du plein montant de 8 000 \$. L'admissibilité aux *Fonds du savoir* a été déterminée au moment du recrutement. Les changements ultérieurs à la situation financière des parents pendant la durée de l'initiative n'ont aucune incidence sur cette admissibilité.



² Les élèves peuvent prendre une année de plus pour terminer leurs études. Cela s'applique soit aux études secondaires (ce qui leur donne quatre ans pour terminer leur 10^e, 11^e et 12^e année), soit aux études postsecondaires (ils peuvent prendre une année « sabbatique » avant de commencer leur programme d'études postsecondaires ou entre deux années d'études), mais non aux deux situations, et ils demeurent admissibles aux versements des *Fonds du savoir*.

Les participants

Le recrutement des participants à *Un avenir à découvrir* comptait plusieurs étapes. Il a fallu en effet désigner les écoles appropriées et les convaincre de participer, puiser des données dans les registres scolaires des gouvernements du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, donner aux élèves la possibilité de renoncer au projet pilote, obtenir le consentement éclairé des élèves et de leurs parents, mener des enquêtes et assigner de façon aléatoire les élèves aux groupes programme et aux groupes témoins.

Tous les districts scolaires du Nouveau-Brunswick ont été invités à prendre part au projet pilote *Un avenir à découvrir*. Au Manitoba, seules les divisions scolaires chapeautant des écoles suffisamment grandes qui ne participaient pas à un autre projet pilote de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (*Making Education Work*) ont été invitées à participer. Dans les districts et divisions, les écoles secondaires ont été choisies en fonction de critères de recherche tels que la taille de la population étudiante de 9^e année et la proportion prévue d'élèves de chaque école issus d'une famille à plus faible revenu dont aucun des deux parents n'a fait d'études postsecondaires. Ces élèves du « groupe désigné » ont habituellement moins accès aux études postsecondaires, c'est pourquoi il est particulièrement important de déterminer si les initiatives ont un impact positif sur eux. Au Nouveau-Brunswick, on s'est efforcé de représenter également les élèves des secteurs francophone et anglophone.

Au début du printemps 2004, des élèves de 9^e année dans les 30 écoles retenues du Nouveau-Brunswick ont été mis au courant du projet et ont eu la possibilité de renoncer à y participer. L'année suivante, le projet a pris contact avec une deuxième « cohorte » d'élèves de 9^e année dans les mêmes écoles du Nouveau-Brunswick et dans 21 écoles choisies du Manitoba. Seule une faible proportion d'élèves (72 élèves sur une possibilité de 15 578) ont choisi de renoncer à la possibilité de participer avant qu'on les contacte aux fins du recrutement et de l'entrevue par Statistique Canada.

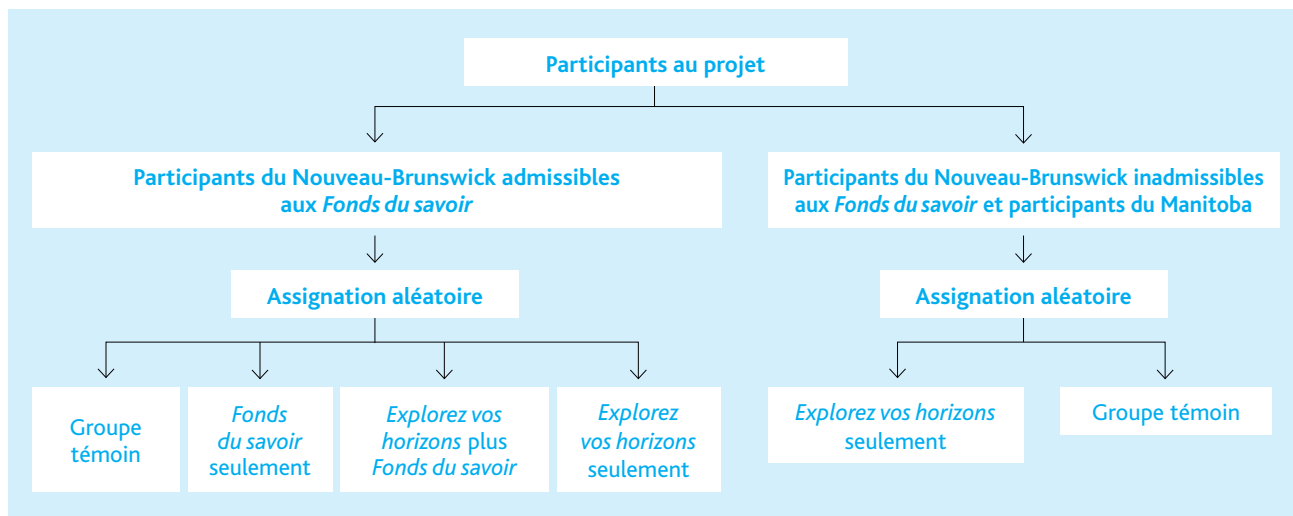
À partir des 15 502 élèves restants, Statistique Canada a formé un échantillon aléatoire dans chaque école et a contacté les élèves de ces échantillons afin de les interviewer en personne et ainsi établir les données de référence. Les interviewers se sont rendus au domicile des élèves, qui ont répondu à une enquête écrite alors que leurs parents répondaient à une enquête fondée sur une technologie d'entrevue individuelle assistée par

ordinateur. Au Nouveau-Brunswick, les données sur le revenu des parents ont servi à déterminer l'admissibilité à l'assignation aléatoire des élèves dans des groupes incluant les *Fonds du savoir*. Le consentement des élèves et celui des parents à la participation au projet ont été obtenus simultanément. On a constaté que les élèves étaient plus enclins à accepter de participer au projet au Nouveau-Brunswick (76 % des élèves de la première cohorte recrutée en 2004 et 80 % des élèves de la deuxième cohorte recrutée en 2005) qu'au Manitoba (60 % de la seule cohorte d'élèves recrutés en 2005). En tout, le projet a recruté 5 429 élèves.

Les initiatives n'ont été offertes qu'à un sous-ensemble de participants au projet. Les élèves ont été assignés de façon aléatoire à l'un des groupes programme ou des groupes témoins, tel que l'illustre la figure 1. L'interviewer de Statistique Canada a expliqué la méthode d'assignation des participants durant le processus de consentement éclairé. Les proportions de participants à assigner à chaque groupe étaient fonction des objectifs d'analyses ultérieures et incluaient une stratification par secteur linguistique et niveau de revenu.

Le projet a recruté des élèves possédant des caractéristiques démographiques et socioéconomiques prévisibles pour un échantillon d'élèves de 9^e année des provinces participantes. Un nombre pratiquement égal d'élèves – entre 1 000 et 1 150 – ont été recrutés dans chaque « population de programme » potentielle provinciale d'intérêt pour le projet : les élèves francophones du Nouveau-Brunswick admissibles aux *Fonds du savoir* (issus d'une famille dont le revenu est inférieur à la médiane provinciale), les élèves francophones du Nouveau-Brunswick inadmissibles aux *Fonds du savoir*, les élèves anglophones du Nouveau-Brunswick admissibles aux *Fonds du savoir* (issus d'une famille dont le revenu est inférieur à la médiane provinciale), les élèves anglophones du Nouveau-Brunswick inadmissibles aux *Fonds du savoir*, et les élèves du Manitoba.

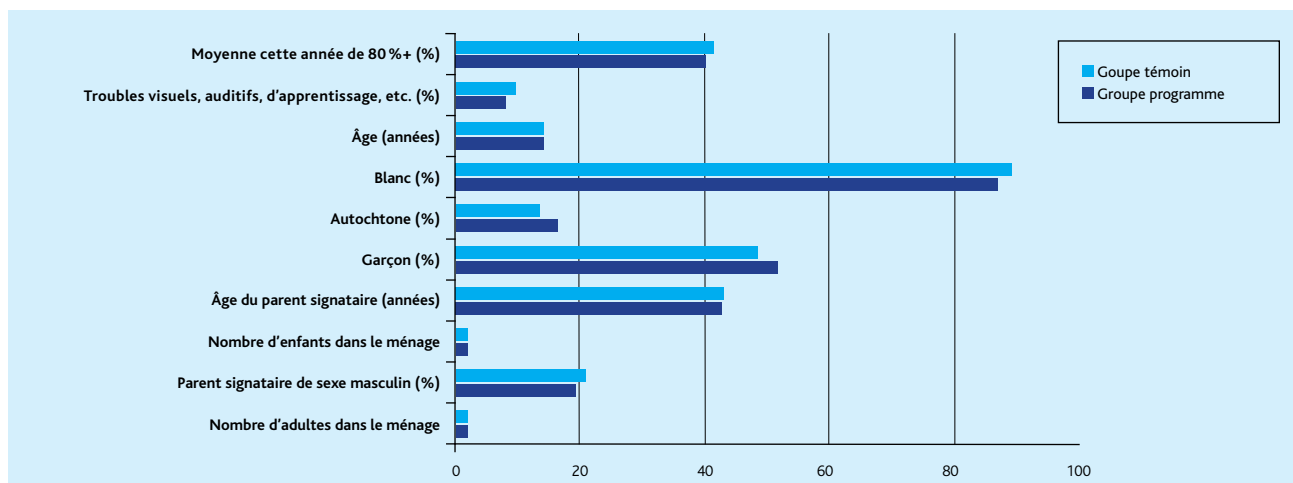
Des élèves possédant des caractéristiques apparentées à celles du « groupe désigné » du projet se sont portés volontaires en nombre suffisant pour qu'on puisse analyser ultérieurement l'impact des initiatives sur cet important sous-groupe. Au Nouveau-Brunswick, pour pratiquement huit élèves sur dix des groupes admissibles aux *Fonds du savoir*, les parents habitent ensemble, ont déclaré un revenu inférieur à la médiane et ne détiennent aucun certificat ou diplôme d'un programme d'études postsecondaires de plus de deux ans. À peine un participant sur dix dans les groupes inadmissibles aux *Fonds du savoir* correspondent à cette définition. Au Manitoba, trois élèves sur dix possèdent ces caractéristiques.

Figure 1 : Assignment aléatoire des participants au projet *Un avenir à découvrir*

L'enquête de référence, réalisée au moment du recrutement des élèves de 9^e année, a produit des données sur l'engagement des élèves envers leurs études secondaires et leurs aspirations quant aux études, ce qui a permis de dégager d'autres sous-groupes utiles pour les analyses ultérieures. En général, les élèves ont semblé intéressés à poursuivre des études postsecondaires. Les parents des participants au projet se sont montrés fortement favorables à ce que leurs enfants fassent des études postsecondaires, ce qui était connu des participants. Les trois quarts des participants estimaient qu'ils se trouvaient à un point dans leur vie où il était important de prendre des décisions quant à leur carrière future.

L'assignment aléatoire a permis de créer des groupes statistiquement équivalents. Les différences entre les groupes étudiés dans pratiquement toutes les caractéristiques observées ne pouvaient statistiquement être distinguées de zéro. La figure 2 reproduit cette constatation pour les participants du Manitoba. Certaines différences aléatoires isolées ont toutefois été soulevées. Ces différences n'introduisent aucun biais, mais il faudra probablement procéder à un rajustement par régression dans les analyses d'impact ultérieures afin de hausser la précision des impacts prévus en présence de légères différences dans les caractéristiques de référence entre les groupes à l'étude.

Figure 2 : Caractéristiques de référence retenues chez les élèves des groupes programme et témoin (Manitoba)



Mise en œuvre d'Explorez vos horizons et participation

Les objectifs de la mise en œuvre de l'initiative de formation au choix d'une carrière

Explorez vos horizons sont les suivants :

- Veiller à ce que le programme *Explorez vos horizons* fasse l'objet d'une « évaluation équitable » en faisant en sorte que sa mise en œuvre respecte sa conception;
- Favoriser la présentation uniforme des composantes d'*Explorez vos horizons* dans tous les sites et selon les mêmes calendriers en veillant au respect des scripts et de la documentation conçue pour les ateliers et du Manuel des opérations, ainsi qu'au suivi des activités;
- Veiller à ce que les employés participant à la mise en œuvre d'*Explorez vos horizons* connaissent les objectifs de mise en œuvre et soient prêts à animer les activités en conséquence;
- Encourager la participation aux composantes d'*Explorez vos horizons* et maximiser l'exposition des participants.

L'évaluation de la mise en œuvre d'*Explorez vos horizons* fait appel à des méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives. Le Système d'information sur la gestion du projet (SIGP) contient des données sur les taux de participation, lesquelles sont ensuite reliées aux données de l'enquête de référence afin d'établir le profil des participants qui assistent aux séances et de ceux qui n'y assistent pas. Les méthodes de recherche qualitatives, qui englobent des observations sur le terrain, des groupes de discussion et des entrevues en profondeur, fournissent des preuves quant à la façon dont les initiatives sont offertes, aux réactions des participants aux ateliers, et à l'uniformité de l'animation dans tous les sites et dans le temps, ainsi qu'en rapport avec la conception initiale. Ces sources, en plus des observations sur la formation et de l'analyse des procès-verbaux de réunions, permettront de mieux comprendre la façon dont on a encouragé la participation et favorisé l'uniformité.

L'étude de la mise en œuvre durant la première année conclut qu'*Explorez vos horizons* a été livré conformément à sa conception. Les animateurs et les ambassadeurs du postsecondaire ont fait bon usage des scripts disponibles et de la documentation élaborée pour les ateliers. Les coordonnateurs provinciaux ont supervisé les animateurs en les observant sur le terrain, en organisant des réunions fréquentes et en étudiant et vérifiant les étapes d'uniformité prévues dans le Manuel des opérations.



Les animateurs ont supervisé les ambassadeurs du postsecondaire sur place et ont présenté des rapports à leurs collègues animateurs et aux coordonnateurs. On peut donc affirmer que les composantes ont été livrées uniformément dans les sites et dans le temps.

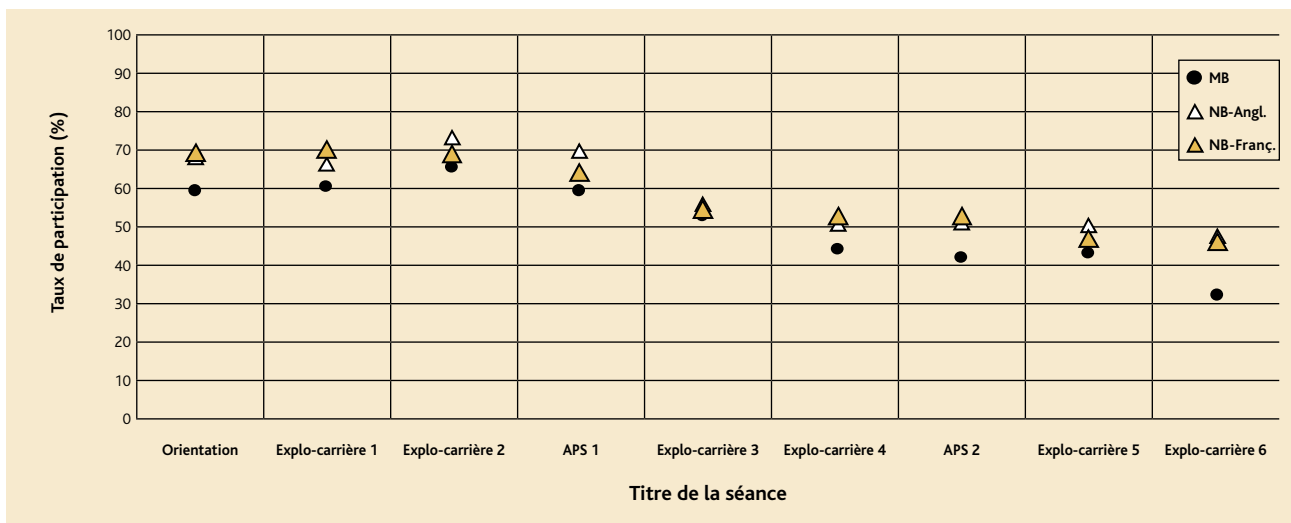
Les animateurs et les membres du personnel d'*Un avenir à découvrir* connaissaient les objectifs de mise en œuvre et étaient préparés à s'acquitter de leurs tâches. Les membres du personnel ont reçu une formation adéquate et ont été sensibilisés à l'importance du respect des objectifs de mise en œuvre. Ils ont saisi les principes de l'encouragement de la participation et de l'uniformité et se sont efforcés de les appliquer.

Les employés ont pris des mesures pour maximiser l'exposition des participants aux composantes d'*Explorez vos horizons*, notamment en organisant des séances d'appoint et en offrant des incitatifs à la participation, en plus de trouver, ensemble, des façons d'attirer les non-participants. La plupart des participants ont assisté à au moins une séance *Explorez vos horizons* et bon nombre

ont participé à plusieurs séances. Plus des deux tiers des participants du Nouveau-Brunswick et près de 60 % de ceux du Manitoba ont assisté à la séance d'orientation. Les taux de participation ont varié d'une séance à l'autre, mais ont été portés à décroître durant la première année.

Durant la première année, la participation aux séances d'*Explorez vos horizons* dans les deux secteurs linguistiques a été plus élevée au Nouveau-Brunswick qu'au Manitoba. En moyenne, les participants du Manitoba ont assisté à 4,5 séances durant la première année, comparativement à 5,2 séances chez les francophones du Nouveau-Brunswick et à 5,3 séances chez les anglophones du Nouveau-Brunswick. La participation aux séances durant la première année a varié de 31,5 % à 65 % au Manitoba, comparativement au Nouveau-Brunswick, où le taux de participation chez les francophones a varié de 46,1 % à 69,9 %, et de 46,7 % à 73,1 % chez les anglophones. La participation a été portée à diminuer durant la première année, comme l'illustre la figure 3.

Figure 3: Taux de participation aux séances d'*Explorez vos horizons* durant la première année



Le sexe a été un facteur lié à la participation chez les francophones du Nouveau-Brunswick, où beaucoup plus de filles que de garçons ont assisté aux séances. L'écart des taux de participation entre les filles et les garçons francophones du Nouveau-Brunswick était statistiquement significatif pour toutes les séances, variant de 6,3 points de pourcentage pour Explo-carrière 1 à 16,0 points de pourcentage pour Explo-carrière 3.

Les participants du « groupe désigné » — ceux issus d'une famille à plus faible revenu et (ou) dont les parents ont moins d'instruction — ont assisté à moins de séances que les participants issus d'une famille à revenu plus élevé ou dont les parents ont plus d'instruction. Comme le révèle le tableau 2, cette tendance était particulièrement importante au Manitoba et chez les francophones du Nouveau-Brunswick, et moindre chez les anglophones du Nouveau-Brunswick.

Les participants du Nouveau-Brunswick à qui l'on a offert les deux initiatives ont assisté à plus de séances que ceux qui n'ont bénéficié que d'*Explorez vos horizons*. Cela est particulièrement vrai chez les francophones, dont la participation a été beaucoup plus élevée dans toutes les séances. L'impact a été moindre chez les anglophones, où le groupe combiné a connu des taux de participation beaucoup plus élevés dans pratiquement la moitié des séances.

Le site Internet *Un avenir à découvrir* n'a pas été consulté par la plupart des participants. Au Manitoba, les participants y ont accédé le plus souvent (27,5 % l'ont fait). Le deuxième groupe le plus enclin à l'utiliser était celui de la deuxième cohorte d'élèves recrutés au Nouveau-Brunswick. Les participants qui ont souvent assisté aux séances *Explorez vos horizons* étaient beaucoup plus enclins à accéder au site Internet *Un avenir à découvrir* que ceux qui n'y ont pas participé.

Tableau 2: Intensité de la participation aux séances *Explorez vos horizons*

		Tous	« Groupe désigné »	Exclus du « groupe désigné »	Écart	EH+FS	EH	Impact
Manitoba	Participation à aucune séance	21,6	31,1	17,2	***			
	Participation à 7 séances et plus	39,8	28,2	45,0	***			
N.-B. Anglais	Participation à aucune séance	16,1	17,5	14,5		14,4	20,3	*
	Participation à 7 séances et plus	48,1	45,8	50,9		51,1	41,9	**
N.-B. Français	Participation à aucune séance	15,9	17,3	14,3		10,3	22,9	***
	Participation à 7 séances et plus	46,7	43,8	49,9	*	55,1	35,2	***

Source: Système d'information sur la gestion du projet (SIGP).

Notes: Un test t bilatéral a été appliqué aux écarts entre les résultats du groupe programme et ceux du groupe témoin.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit: * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

EH = Groupe programme *Explorez vos horizons*.

EH + FS = Groupe programme *Explorez vos horizons* plus Fonds du savoir.

Anglais = Élèves d'écoles du secteur anglophone au N.-B.

Français = Élèves d'écoles du secteur francophone au N.-B.

Les sommes des pourcentages peuvent être imprécises en raison de l'arrondissement.

La taille des échantillons varie par variable en raison de données manquantes.

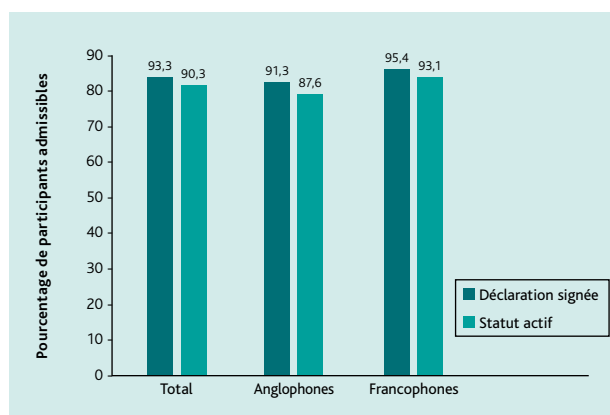
Mise en œuvre des *Fonds du savoir* et participation

Chez les élèves recrutés pour *Un avenir à découvrir*, 1 097 ont été assignés de façon aléatoire aux *Fonds du savoir*, exclusivement ou en combinaison avec *Explorez vos horizons*. Pour être admissibles aux *Fonds du savoir*, les participants devaient être issus d'une famille à plus faible revenu, une caractéristique déterminée à l'enquête de référence. Une grande majorité de participants (93,3 %) ont pris les moyens nécessaires pour ouvrir leur *Fonds du savoir* et 90,3 % ont reçu un versement de 2 000 \$ à la fin de la première année (figure 4).

Les employés du bureau d'*Un avenir à découvrir* du Nouveau-Brunswick ont pour responsabilité de tenir des registres sur les versements faits aux *Fonds du savoir* et d'aviser la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire de l'admissibilité aux paiements.

La mise en œuvre des *Fonds du savoir* s'est déroulée conformément aux plans durant la première année pour les deux cohortes. Les employés ont avisé les participants admissibles et leur ont fourni de l'information de soutien pour les encourager à remplir les documents nécessaires à l'ouverture de leur *Fonds du savoir*. Ils ont donné aux participants et à leurs parents suffisamment de temps et d'occasions pour poser des questions au sujet des *Fonds du savoir* et les ont informés de l'état de leur compte à la fin de l'année scolaire.

Figure 4: Participation aux *Fonds du savoir* et admissibilité continue (Nouveau-Brunswick)



Un avenir à découvrir : un projet de recherche à long terme

Afin d'évaluer les impacts des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*, l'évaluation d'*Un avenir à découvrir* englobera une collecte de données d'enquête et administratives sur chaque participant durant une période de cinq ans et demi. Comparer les résultats sur les participants désignés de façon aléatoire pour recevoir les deux initiatives à ceux désignés pour recevoir seulement une des deux initiatives permettra de dégager les avantages supplémentaires de l'offre des *Fonds du savoir* pour les participants à *Explorez vos horizons*, ainsi que les avantages de l'offre d'*Explorez vos horizons* aux récipiendaires des *Fonds du savoir*. Différents résultats seront comparés à différents moments :

- Les impacts à court terme seront dégagés par la comparaison des résultats observés jusqu'au moment où les élèves quittent habituellement l'école secondaire, ce qui permettra de déterminer l'efficacité de chaque initiative d'*Un avenir à découvrir* l'une par rapport à l'autre, ainsi que par rapport au groupe témoin. On comparera entre autres les résultats scolaires, les taux d'obtention de diplôme et l'expérience des participants dans les trois groupes programme et le groupe témoin.
- Les impacts à long terme seront définis par la comparaison des résultats observés jusqu'au moment où les élèves terminent leur deuxième année après le secondaire afin d'établir si *Un avenir à découvrir* est parvenu à accroître l'accès aux études après le secondaire. On étudiera entre autres les taux d'inscription à des programmes d'études postsecondaires et l'expérience des participants après le secondaire.

La recherche sur la mise en œuvre documentera les activités futures à partir des données de programme et d'entrevues afin de déterminer si la mise en œuvre d'*Un avenir à découvrir* se poursuit comme prévu. On aura également recours à des entrevues en profondeur, à des groupes de discussion et à un panel longitudinal pour proposer des explications aux résultats tirés de l'étude d'impact.

Une analyse avantages-coûts permettra d'établir si les avantages d'*Un avenir à découvrir* l'emportent sur les coûts des initiatives pour les participants, les gouvernements et la société dans son ensemble. Ces analyses ultérieures figureront dans des rapports de recherche à paraître.

